

Formation sécurité entreprises extérieures Niveau 2

FORMACODE : 11569

OBJECTIFS

Appliquer les principes de sécurité spécifiques au secteur de l'activité industrielle.

Assumer la responsabilité d'une intervention sur un site industriel.

Identifier et analyser les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises et en co-activité sur le même lieu de travail.

TYPE DU PUBLIC

Personnels encadrant des opérateurs intervenant sur des sites industriels et signataires des documents de travail.

PRÉREQUIS

Certificat de formation Niveau 1 ou Niveau 2 en cours de validité.

Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés à l'aide d'exemples et d'études de cas.

Travail en sous-groupes.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié, labellisé par l'UIC et détenteur d'une expérience de la co-activité dans l'industrie.

ÉVALUATION

> L'évaluation des connaissances et des pratiques conformément aux cahiers des charges du DT 40 Révision 8 de France Chimie en vue de la délivrance du Certificat de Stage Niveau 2 est réalisée en fin de formation.

Le renouvellement du Certificat de Stage Niveau 2 par une formation de recyclage est obligatoire avec une périodicité de 4 ans.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

> Contexte et enjeux de la sécurité

L'accident du travail et la maladie professionnelle • Le contexte réglementaire • La responsabilité pénale • Les acteurs internes et externes de la sécurité

> Rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2

Identification de son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice • Préparation et organisation du travail (inspection commune, plan de prévention, autorisations de travail et permis, consignes et modes opératoires) • Communication et explication des documents aux intervenants • Vérification de la mise en œuvre des moyens de prévention de l'Entreprise Utilisatrice et des Entreprises Extérieures • Réactivité face à tout changement de la situation de travail • Réaction face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

- > **Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection**
Identification des risques et moyens de prévention • Méthodologie d'analyse des risques
- > **Plan de prévention**
Situations de co-activité et moyens de prévention associés • Analyse de l'inspection commune, rédaction du plan de prévention et des permis associés.

La formation est conforme au référentiel DT 40 version 8 de janvier 2020 de France Chimie.

Elle est délivrée le cadre des labellisations des Centres de formation par les France Chimie régionales.

MODALITÉS

Durée : 2 jours.

Prix : nous consulter.